

Sommaire :

Actualités p.1
Formation p.2
Bons plans p.5
Dossier p.6

Lettre d'information – Mai/Juin 2014 Actualités sur les études en France

<http://www.slovaquie.campusfrance.org>

Bonjour à tous,

Voici la lettre d'information sur les études en France Mai-Juin 2014.

Dans ce numéro, nous faisons un dossier sur la première année commune aux études de santé, un point sur les études dans les territoires d'Outre-mer et sur les jobs d'été en France.

Très bonne lecture à tous !

Actualités

► De plus en plus d'étudiants étrangers en France !

De plus en plus d'étudiants internationaux choisissent la France pour venir étudier. La France se situe désormais à la troisième place du classement de l'UNESCO des pays d'accueil d'étudiants étrangers, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. Ce sont 268 212 étudiants étrangers qui se sont inscrits dans une université ou une école française en 2011 (année de référence de l'étude de l'UNESCO).



D'après une enquête réalisée par Campus France et TNS Sofres sur les étudiants étrangers en France, les principales raisons du choix de la France seraient : la qualité de la formation, la connaissance de la langue française et la valeur des diplômes. 91 % des étudiants interrogés se disent par ailleurs satisfaits de leur séjour en France.

► Candidatures pour le master Erasmus+ Tema, promotion 2014-2016 [jusqu'au 15 juin 2014]



Le master Erasmus Mundus TEMA : « Territoires européens (civilisation, nation, région, ville) : identité et développement », dure deux ans (120 ECTS) et est coordonné par l'université Eötvös Loránd de Budapest (Hongrie), en partenariat avec l'EHESS (France), les universités Charles de Prague (République tchèque) et de Catane (Italie). Le master propose un ensemble d'enseignements qui visent à former de futurs chercheurs ou responsables dans les différents domaines du développement urbain et de

l'aménagement du territoire.

Grâce à la mobilité organisée entre ces différents établissements, les étudiants pourront définir leur profil de formation individuel en fonction des nécessités de leur projet professionnel.

Le master TEMA est dispensé en français et en anglais. Les étudiants viennent du monde entier, et sont issus de filières variées dans les sciences humaines.

Plus d'information sur les modalités de candidature et le contenu du master:
<http://mastertema.eu/menu/1-the-tema-consortium.html>

Formation

► Cours d'été

Vous souhaitez profiter de l'été pour suivre une formation en France ? Campus France met à votre disposition un outil de recherche multicritères :



<http://coursdete.campusfrance.org>

Ce moteur de recherche vous permet de trouver différents types de programmes adaptés à vos besoins ou à vos envies : cours de français, de sciences, de design, de culture ou encore de sport.

Certaines universités vous permettent dans le même temps de passer des certifications linguistiques ou même d'acquérir des crédits ECTS (European Credits Transfer System).

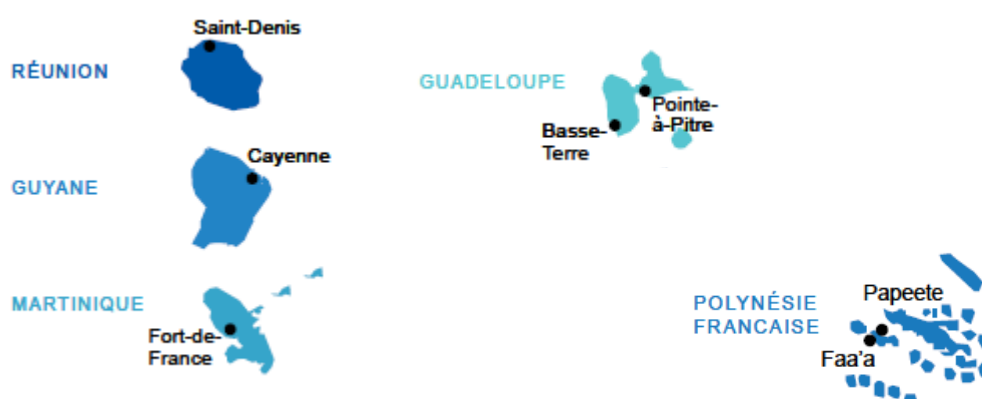
► Étudier dans les Territoires d’Outre-Mer

On n’y pense pas assez, et pourtant, il est possible d’aller étudier en Guyane, en Martinique ou à la Réunion ! La France, c’est bien sûr la Métropole, mais aussi les Territoires d’Outre-Mer :



- Les **départements et régions** d’Outre-Mer [DROM] possèdent un statut identique à ceux des départements de la Métropole : La Réunion, la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique et Mayotte. Ils font à ce titre partie de l’Union Européenne.
- Les **Collectivités d’Outre-Mer**, dont la Polynésie française et la Calédonie, ont quant à elles une plus large autonomie, et ne font pas partie de l’UE. Il est toutefois possible d’y étudier selon les mêmes

modalités qu’en France métropolitaine, et aussi d’y faire un séjour Erasmus.



Les universités de ces territoires délivrent des formations identiques à celles de l’hexagone, en Langues, sciences humaines, droit, économie gestion, médecine... A ces filières générales s’ajoutent des domaines de spécialisation qui varient en fonction des caractéristiques culturelles et territoriales de la localité. Elles s’articulent autour de **trois axes principaux** :

- **L’écologie** : La plupart des universités proposent des formations en lien avec la préservation de l’environnement et des ressources naturelles du milieu.
 - En aménagement du territoire et génie civil avec des diplômes tournés vers la **maîtrise de l’énergie**. l’Institut Universitaire et Technologique de la Réunion propose, par exemple, une licence professionnelle de génie climatique spécialité « énergies renouvelables », tandis que l’université de Nouvelle Calédonie propose un DEUST (Diplôme d’études universitaires scientifiques et techniques) en deux ans de géosciences appliquées « Eau, Mines et Environnement ».

- en sciences de l'agroalimentaire avec des formations tournées vers **l'agriculture durable**, comme la licence Agriculture Biologique du Centre de Formation Agricole de la Martinique.

- **Le tourisme et le développement de l'économie locale** : Le tourisme jouant un rôle important dans l'économie des DROM-COM, les établissements locaux proposent des formations adaptées à cette activité locale florissante. L'IAE [Institut d'Administration Economique] de la Réunion propose des licences de gestion du Tourisme, de remise en forme, d'études de l'environnement, ou encore spécialisées dans l'art culinaire de l'océan indien. L'université de Nouvelle Calédonie propose quant à elle des formations professionnelles en gestion des entreprises touristiques et l'université de Polynésie française en « management international des hôtels de loisirs ».

- **La linguistique des langues locales** : En plus des formations Langues Etrangères Appliquées et Langues et Civilisations étrangères, les universités d'Outre-Mer proposent très souvent une mention en lien avec l'étude des langues locales : le Créole à la Réunion, les langues océaniques en Nouvelle Calédonie...

Pour trouver la formation qui vous intéresse au sein d'un établissement des DROM-COM, vous pouvez utiliser [le moteur de recherche du site Campus France](#), en allant dans la rubrique « recherche par région ». Vous avez ainsi accès à toutes les formations proposées, ainsi qu'aux fiches établissements, qui vous renseignent par exemple sur les frais d'inscription ou sur la proportion d'élèves étrangers (généralement autour de 5%).

Vous pouvez, en tant qu'étudiant européen, vous inscrire dans un établissement d'Outre-Mer avec les mêmes facilités administratives que partout en Europe. Si vous préférez partir dans le cadre d'un programme d'échange, sachez qu'il existe quelques partenariats Erasmus :

- **L'université des Antilles** avec l'université Comenius de Bratislava et la Slezka Univerzita v Opatove.

- **L'université de la Réunion** avec la Masarykova univerzita de Brno en Lettres Modernes françaises, et avec l'université de Pardubice en Administration Economique et commerciale.

- **L'université de Nouvelle Calédonie** avec la Metropolitní Univerzita et la Česká Zemědělská de Prague, la Univerzita Palackeho d'Olomouc, et la Vysoká škola technická a ekonomická de České Budejovice.

Bons Plans

► Trouver un job d'été en France

Profiter de l'été pour travailler et découvrir la France, sa culture et sa langue tout en gagnant de l'argent, c'est aussi une possibilité qui est ouverte aux citoyens tchèques et slovaques sans avoir besoin d'autorisation de travail ou de titre de séjour.

Cadre légal

Une simple pièce d'identité suffit pour pouvoir signer un contrat de travail en France, la durée du travail est limitée à 35h/semaine et la rémunération minimum est de 9€/heure. Pour tout savoir sur vos droits et les conditions que votre contrat doit respecter, vous pouvez consulter la page concernée sur le site France.fr :

<http://www.france.fr/etudier-en-france/la-reglementation-des-jobs-dete.html>



La recherche d'un « job d'été »

Pour trouver un job d'été, mieux vaut commencer ses recherches assez tôt ! En effet, l'été de nombreux étudiants se mettent en quête d'un emploi saisonnier pour financer leurs études. Vous pouvez vous faire aider dans vos recherches par des organismes dont la mission est d'accompagner les personnes recherchant un emploi dans leurs démarches. Généralement, en plus de publier des annonces, ces structures fournissent également des conseils, notamment pour la rédaction de CV ou de lettres de motivation.

Parmi ces organismes, on peut citer EURES (<http://ec.europa.eu/eures>), mais aussi Pôle Emploi (<http://www.pole-emploi.fr>) ou les Centres d'information et de documentation pour la jeunesse (CIDJ : <http://www.cidj.com>).

Un nouveau site internet dédié aux emplois étudiants a vu le jour l'année dernière et permet de consulter des offres pour l'été :

<http://www.jobaviz.fr/>

Par ailleurs, de très nombreux sites Internet sont consacrés à l'emploi étudiant et à l'emploi saisonnier. Voici quelques adresses :

<http://jobetudiant.net>

<http://etudis.com>

<http://www.capcampus.com>

<http://www.studyrama-jobs.com>

<http://europa.eu/youth>

Il existe aussi des agences spécialisées, souvent payantes, dans le placement de travailleurs à l'étranger. Beaucoup d'entre elles proposent des séjours au pair, mais certaines proposent d'autres types d'emplois :

<http://www.studyline.cz/au-pair/aupair-ve-francii>

<http://www.pracovnipobyty.cz/au-pair/francie/au-pair-francie/index.html>

Les chantiers internationaux sont encore une autre possibilité d'acquérir une expérience de travail de l'expérience en France tout, qui permet d'évoluer dans un contexte international, de travailler son français et de mettre en place des projets utiles à la communauté, dans le domaine de la rénovation du patrimoine notamment.



<http://www.solidaritesjeunesses.org/chantiers-internationaux/comment-s-inscrire/>

<http://europa.eu/youth>

<http://apare-gec.org/FR/>

Enfin, pensez à contacter les communautés tchèque et slovaque en France qui peuvent vous être utiles dans vos recherches. Les Tchèques et les Slovaques de France forment un réseau qui peut vous aider à trouver un job d'été. Si certains groupes prennent la forme d'associations, d'autres sont plus informels et sont essentiellement présents sur internet via les réseaux sociaux.

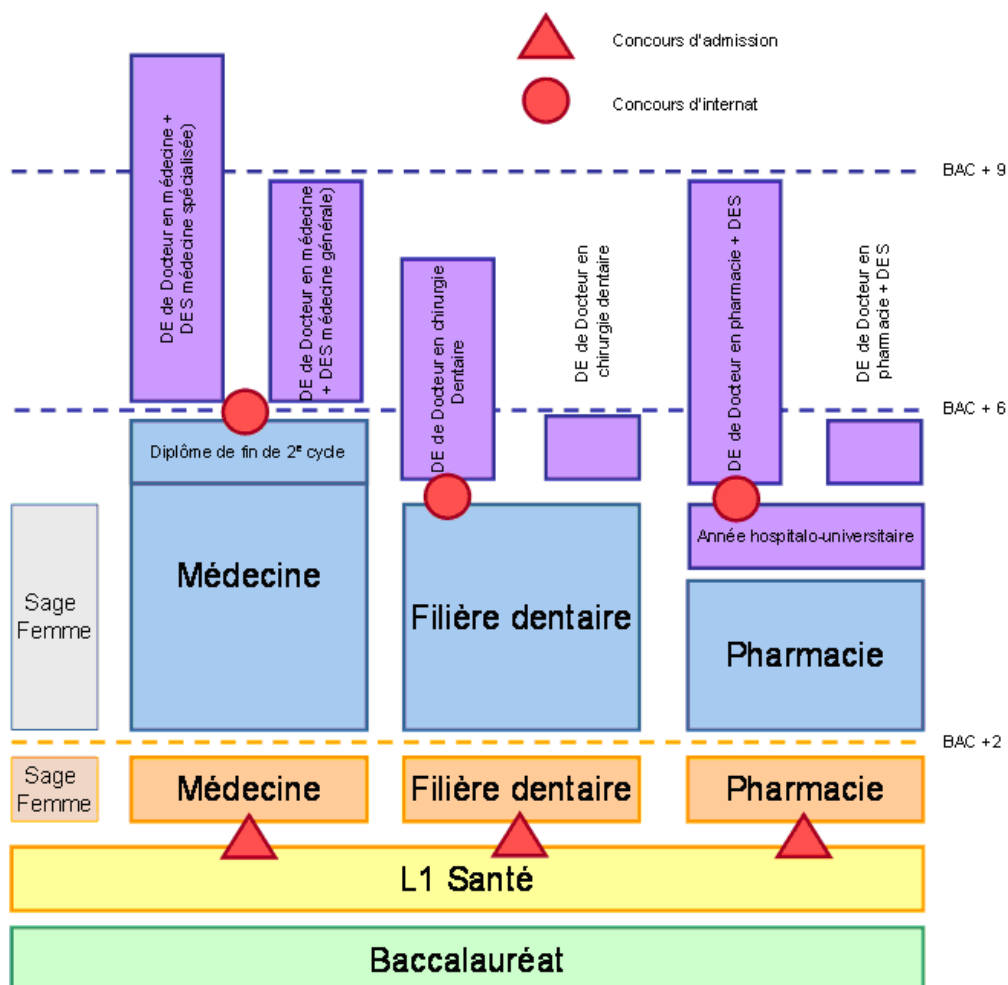
Exemples de réseaux actifs sur les réseaux sociaux : La petite Prague à Paris

Alliance France-Slovaquie

Dossier : la Première Année Commune aux Etudes de Santé

Ce dossier présente l'organisation des études de la Première année commune aux Etudes de Santé (PACES ou PAES), qui régit les bases de l'accès aux professions médicales en France.

La PAES conduit les étudiants aux **quatre filières médicales** : médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme).



Les études de santé en France

► L'inscription :

Pour s'inscrire en PAES, il faut avoir un baccalauréat français ou l'équivalent étranger d'un diplôme de fin d'études secondaires. Tous les ressortissants de l'UE peuvent s'inscrire en première année et s'ils réussissent le concours, poursuivre l'ensemble du cursus. Il est important de se renseigner sur les conditions d'admission en première année de chaque université.

► Niveau requis :

Les études médicales sont exclusivement dispensées en français, un niveau B2 est donc requis.

Il est possible de s'inscrire en PAES avec n'importe quel baccalauréat mais il a été observé que les étudiants ayant un baccalauréat scientifique et une mention au bac sont ceux qui ont le plus de chances de réussir.

► Le programme : une année dense avec beaucoup de théorie.

La première année, il y a très peu de travaux pratiques, l'enseignement est surtout théorique et implique beaucoup d'apprentissage par cœur. Un nombre raisonnable d'heures de cours par semaine mais énormément de travail personnel.

Comme pour toute formation du système LMD, l'année est découpée en deux semestres et en « unités d'enseignement » (UE) qui se voient attribuer un certain nombre de crédits ECTS. **Sur toute l'année les unités d'enseignement communes représentent 50 crédits (sur 60), et ont un programme fixé au niveau national :**

1. Atomes, biomolécules, génome, bioénergétique, métabolisme
2. La cellule et les tissus
3. Organisation des appareils et des systèmes -1- : Bases physiques des méthodes d'exploration - aspects fonctionnels
4. Évaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé
5. Organisation des appareils et des systèmes -2- : Aspects morphologiques et fonctionnels
6. Initiation à la connaissance du médicament
7. Santé, société, humanité
8. Démarche expérimentale

Les coefficients pour chaque matière varient selon les universités. Avant d'opter pour une université, vous devez donc étudier attentivement son programme et choisir en adéquation avec vos aptitudes.



- **Un premier semestre commun :**

Les enseignements sont similaires dans toutes les filières et des épreuves communes sont organisées à la fin du semestre. Cependant, dans une partie des facultés, chacune des 4 filières a ses coefficients spécifiques dès le premier semestre. Les étudiants ont alors un classement différent dans chaque spécialité, ce qui leur permet de déterminer laquelle leur offre le plus chance de réussite.

- **Au second semestre, le choix du concours :**

Les étudiants choisissent en début de second semestre le ou les concours qu'ils souhaitent passer à la fin de l'année. Attention cependant, pour chaque concours que l'étudiant souhaite présenter il faudra suivre **une UE spécifique à la filière**, en plus de la formation commune.

- **Le concours :**

Les étudiants passent le concours au milieu et à la fin de l'année. Les examens du concours de PAES sont principalement des QCM qui visent à évaluer le plus rapidement possible vos savoirs. Ils se tiennent en général durant deux jours après le premier semestre et deux jours après le second semestre.

Le nombre de places par spécialité est déterminé par les autorités compétentes : c'est le "**numerus clausus**", réparti sur les 73 universités. La sélection est drastique : 20% des étudiants en moyenne accèdent à la deuxième année. Le classement au concours de chaque filière dépend des différents coefficients du tronc commun et des résultats aux épreuves spécifiques : il y a quatre classements distincts.

- **La réorientation en cas d'échec :**

Depuis 2011 les étudiants les moins bien classés au concours sont réorientés d'office et ne peuvent pas retenter médecine avant d'avoir validé 90 crédits (soit une année) dans le nouveau cursus.

Les étudiants non reçus au concours mais ayant un niveau suffisant (par exemple une moyenne de 10/20) peuvent intégrer une autre filière dès la fin du premier semestre, ou bien à la fin de l'année. Il est possible par exemple d'intégrer directement une Licence 2 de biologie au sein de l'université. Les conditions d'accès à la Licence 2 sont fixées par chaque université.

- **La prépa :**

La grande majorité des étudiants de PAES prennent, en plus des cours à l'université, des cours au sein d'une prépa privée. Ces prépas sont souvent très chères mais permettent de revoir les cours de l'université en groupes réduits et d'interroger des professeurs plus disponibles qu'à

l'université. L'inconvénient est qu'elle favorise la réussite des étudiants les plus aisés. Les universités mettent en place des systèmes de tutorat pour pallier les inégalités.

Pour en savoir plus :

<http://www.letudiant.fr/etudes/fac/qu-est-ce-que-la-paces-premiere-annee-commune-des-etudes-de-sante.html>

Le témoignage d'une journaliste qui a suivi les étudiants de PAES durant une journée :

<http://www.letudiant.fr/etudes/fac/etudes-de-sante-mes-premiers-cours-en-paes-16560.html>

Cette courte vidéo de l'université de Rennes 1 qui vous explique les difficultés rencontrées en PAES : https://www.youtube.com/watch?v=cs0tW_Goc4E

Retrouvez-nous : www.slovaquie.campusfrance.org

Suivez-nous : <https://www.facebook.com/campusfrance.slovaquie>



Sophie DAUZET

Chargée de Mission Coopération Universitaire
Ambassade de France en Slovaquie

Sedlárska 7

812 83 Bratislava

+421 2 59 34 77 42

sophie.dauzet@diplomatie.gouv.fr



Justine LEGARSMEUR

Responsable de l'Espace Campus France à Prague

Stěpanska 35

111 21 Prague 1

221 401 050/058

prague@campusfrance.org

Yann-Maël BIDEAU

Responsable de l'Antenne Campus France à Brno

Alliance française

Moravské náměstí 15

602 00 Brno

549 493 075

brno@campusfrance.org